



COMITÉ DU 23 JUN 2021				
DÉLIBÉRATION N°	C2021	06	23	01

- Date d'envoi de la convocation à la séance : 17/06/2021
- Nb de membres en exercice : 62
- Nb de membres présents : 34
- Nb de membres absents et ayant donné pouvoir : 11
- Nb de membres absents et excusés : 17

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20210625-C2021062301-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2021

Affichage : 25/06/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



**FINANCES**  
**BUDGET PRINCIPAL**  
**COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020**  
**APPROBATION**

Le Quorum constaté,

Le Comité du SMEDAR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 02/06/2021,

Considérant que le compte de gestion du budget principal du SMEDAR, présenté par le Trésorier de Rouen Métropole pour l'exercice 2020 retrace des écritures comptables en stricte concordance avec celles du compte administratif 2020 en ce qui concerne les mandats et titres émis au cours de l'exercice et valide les contrôles administratifs déjà effectués ;

Considérant que les montants globaux des écritures enregistrées au titre de l'exercice 2020 sont les suivantes :

- Recettes de fonctionnement : ..... 59 723 238.31 €
- Dépenses de fonctionnement : ..... 51 536 488.96 €
- Recettes d'investissement : ..... 16 606 741.19 €
- Dépenses d'investissement : ..... 16 403 388.02 €

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Roland MARUT, Vice-Président,

Après en avoir délibéré :

- Approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget principal du SMEDAR de l'exercice 2020.

Nb de votes POUR	45
Nb de votes CONTRE	00
Abstention(s)	00

FAIT A GRAND-QUEVILLY LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT

Stéphane BARRÉ